



Ecole « Le clos des Mésanges »

Personnes présentes :

Parents d'élèves : Emilie Eveno, Dubost Cindy, Rosez Anna-Gaëlle

Enseignants: Madame Pustoc'h, Mme Egasse, Mme Thomas, Madame Taillard

Municipalité : Madame Reynaud-Léger Jocelyne, Madame Buffard Nicole

Personnes excusées : Madame l'Inspectrice de la circonscription de Mantes la Jolie 2
Monsieur Berramdane parent d'élève

1) Présentation de tous les participants :

- Parents d'élèves
- Enseignants
- Municipalité

2) Rased : Présence de Monsieur Cohen-Selmon, psychologue de l'Education Nationale.

Rased veut dire Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté. Il est composé pour notre secteur (3 écoles du centre de Mantes, Villette, Rosay, Auffreville-Brasseuil, Vert, Boinvilliers) d'une maîtresse spécialisée et d'un psychologue scolaire. Le secteur comprend environ 1270 élèves.

Mme Essardy Malika est une enseignante spécialisée en aide pédagogique. Elle intervient auprès des élèves signalés par les enseignants lors de séances dans l'école par petits groupes sur des points précis des apprentissages pour lesquels ces élèves ont des difficultés. Ces séances durent 45mn deux fois par semaine. Priorité est donnée aux Cp Ce1 et Ce2.

Le rased travaille en étroite collaboration avec les enseignants, des réunions ont régulièrement lieu. Mr Cohen-Selmon est présent au 1^{er} et dernier conseil d'école où il fera un bilan de l'année. Il est présent auprès des enseignants si ces derniers ont des difficultés avec un élève ou avec une situation particulière. Les parents peuvent lui téléphoner aussi s'ils rencontrent un souci avec leur enfant, la demande ne vient pas forcément de l'enseignant. Dans ce cas, il rencontre les parents en individuel puis avec l'enfant, l'intervention est de 5 fois maximum auprès de l'enfant, puis bilan avec la famille. Si la demande est faite par les parents, les enseignants n'ont pas à savoir ce qui s'est dit. Dans l'autre cas, seules les informations permettant d'aider l'enfant d'ordre pédagogique seront échangés. Tous les échanges restent confidentiels, il n'y a pas de traces écrites dans le dossier de l'élève (idem pour le suivi avec la maîtresse spécialisée). Attention, ce n'est pas une thérapie, c'est une évaluation, une aide ponctuelle.

3) Effectifs de l'école 2021/2022 :

99 élèves sont actuellement inscrits qui se répartissent ainsi :

PS/MS = 20 + 11 = 31 Madame Thomas
GS/CP = 9 + 10 = 19 Madame Egasse
CP/CE1 = 16+7 = 23 Madame Taillard
CE/CM1/CM2 = 9+10+7 = 26 Madame Pustoc'h
Total : 40 cycle 1, 42 cycle 2, 17 cycle 3

4) Elections des parents d'élèves :

Cette année le taux de participation est de 30.77 % (2020/2021 = 36.68 %)

Sur les 143 inscrits, il y a eu 44 votes (45 l'année dernière), 6 d'entre eux étaient nuls (7 l'année dernière).

5) Règlement intérieur :

Le règlement intérieur 2021/2022 est présenté, la directrice demande des modifications et souhaite intégrer un avenant sur la lutte contre le harcèlement.

Il est voté et adopté par le conseil d'école à l'unanimité avec les modifications, l'avenant sera collé dans les cahiers de liaison des enfants.

6) Projet d'école :

Présentation du nouveau projet d'école qui sera valable jusqu'en 2024, quasiment toutes les actions sont applicables dès cette année, il y aura certainement des modifications en fonction des diagnostics posés à chaque fait d'année.

En voici les grands axes :

- Travail approfondi sur le lexique et la lecture, la résolution de problèmes
- Ecole de la bienveillance avec une évaluation plus positive, des ateliers et des espaces adaptés aux apprentissages ou au



Ecole « Le clos des Mésanges »

bien-être des élèves dans la classe mais également dans les espaces extérieurs.

- Travail en équipe, harmonisation des pratiques, formation, utilisation des compétences et connaissances propres à chaque personne avec des personnes ressources dans les différentes matières.
- Travail étroit avec le Rased.
- Partenariat avec les parents d'élèves, l'association « Le chemin des écoliers », la mairie
- Faire vivre les valeurs de la République, séances en EMC, réflexion sur le règlement des élèves, permis à point, créations d'affiches

(veuillez lire le document joint à ce compte rendu pour plus de détails).

7) PPMS, incendie :

Le PPMS a été mis à jour concernant le personnel mais il reste à modifier les plans (les zones de confinement) compte tenu de la création de la nouvelle classe en élémentaire (GS/CP).

Il y a eu un exercice attentat intrusion le 18 octobre, un scénario a été imposé avec la posture se cacher, tout s'est bien passé, les enfants ont eu du mal à se taire et à rester en place pendant l'exercice d'où l'intérêt de cet entraînement !

Un exercice incendie a également eu lieu le 30 septembre, les consignes d'évacuation ont bien été respectées ; l'alarme a été entendue par tous.

8) Semaine de 4 jours:

Tous les membres du conseil d'école votent favorable le maintien de la demande de dérogation pour la semaine de jours.

9) Projet de l'année et sorties:

- Festival du livre du 11 au 15 avril 2022.
- Concours « épouvantail fleuri », pour les 3 classes d'élémentaire du 10 au 18 avril.
- Concours de lecture Papyrus pour les CM
- Défis maths (problème et géométrie) pour la liaison CM2/6è
- Avec l'association Le Chemin des écoliers, photo de Noël le 6 décembre, thème : Sur son 31 !
- Spectacle offert par la mairie pour Noël
- Spectacle de fin d'année et sortie restent encore à définir.

10) Budget :

Les dons des parents n'ont pas encore été comptabilisés.

Le compte de l'école est donc créditeur de 2630.15euros. A cela il faut rajouter le don du Chemin des écoliers que nous remercions vivement d'une valeur de 500 euros.

11) Conseils d'écoles :

Les Conseils d'écoles auront lieu le mardi 15 mars 2022 et le mardi 14 juin 2022.

17) Questions des parents d'élèves

Gestion des siestes. Que se passe-t-il lorsqu'un enfant ne la fait pas ?

Les enfants ne dormant pas retournent dans la classe où ils participent aux activités de l'après-midi, temps de regroupement puis activité de réinvestissement de ce qui a été vu le matin. Il n'y a pas de nouveaux apprentissages afin de ne pas désavantager les enfants faisant la sieste.

Y aura t il un spectacle de fin d'année ? Ou autre réunion festive? Les enfants le réclament vraiment pour clôturer l'année et ces 2 années covid les en ont privés...

Projets pédagogiques

Spectacles Noel et autres...

Ces points ont été abordés précédemment.

Il a été mis en place un forfait mois de 50€. Est-il possible de déduire les jours où l'enfant n'est pas présent ?

Non ce n'est pas possible, c'est un forfait.

Combien de temps les enfants de la primaire resteront livrés à eux-mêmes en extérieur le temps de la garderie en fin de journée ?

L'hiver arrive... Est il possible de mettre en place des activités ou des jeux ?

Est-il prévu d'aménager un espace dédié aux devoirs du soir ? (Ancienne classe de Pascale)

Les enfants ne sont jamais sans surveillance, si cela concerne la présence d'activités la garderie élémentaire a été faite dans l'ancienne classe d'élémentaire et que lorsque le temps ne sera plus correct, les enfants pourront y aller et faire des activités (y compris leurs devoirs s'ils le souhaitent mais ce n'est pas une étude surveillée). Le temps de garderie sera coupé en 2 moments ; le goûter avec une récréation en extérieur et les activités en classe.

Pourquoi n'avons-nous pas été informés de la mise en place du détecteur de bruit ? Est-il possible de revoir la méthode pédagogique développée autour de cet appareil ? « S'il y a du bruit, vous n'aurez pas de cadeau à Noël ! » D'autres systèmes pour diminuer les bruits sont disponibles sur le marché comme les panneaux acoustiques ou mousse acoustique. La cantine doit rester un moment de liberté et de partage...



Ecole « Le clos des Mésanges »

Le système du feu rouge est là pour aider les enfants à réguler leur niveau de bruit. S'il sonne 6 fois, les enfants récoltent un bâton sur un panneau qui fonctionne par classe, il y a moyen de faire enlever ce bâton avec un bon comportement. Ce système est étendu dans la cour et les toilettes car il y a eu des gros soucis dans la propreté au niveau des toilettes des garçons (pipi par terre ou dans la poubelle).

Concernant le prix des repas, pourquoi avoir augmenté celui-ci en ayant enlevé soit l'entrée ou le fromage un jour sur deux ?
Une composante a été retirée (entrée ou fromage) car les repas étaient trop copieux pour les enfants. Le prix est identique pourtant car selon les souhaits des parents, la cantine est passée au Bio.

Est-il possible d'être informé au préalable des dates des repas à thème (semaine du gout, repas de Noel) afin de les prendre en compte dans les réservations ?

Ce n'est pas possible car la mairie ne sait pas les dates à l'avance. Le système informatiques pose des soucis car certains parents oublient d'inscrire leur enfant ou l'inscrivent en retard et ce n'est donc pas pris en compte. Le pique-nique en cas d'oubli ou de souci nécessitant que l'enfant reste à l'école n'est pas possible.

La mairie va faire circuler auprès des parents un document explicatif sur tous ces points, Mme le Maire précise que les parents peuvent la joindre sans problème pour parler de tout ce qui les inquiète et questionne.

La directrice, TAILLARD Guylaine